

OC Arts visuels

L'option complémentaire Arts Visuels comprend **deux périodes d'atelier et une période d'histoire de l'art**. Elle est conçue comme une collaboration entre les deux disciplines autour d'un thème commun, de manière à associer acquisition de connaissances et expérimentation pratique.

L'option complémentaire arts visuels, en raison de son approche thématique, ne nécessite pas de connaissances préalables spécifiques, elle est par conséquent ouverte à tous les élèves même ceux qui ont suivi la discipline fondamentale musique en 1ère et 2ème année.

Le thème de l'année 2024/2025 s'intitule :

Enfance

Il est consacré aux représentations de l'enfance dans l'art et au rôle de l'enfance comme source d'inspiration thématique et formelle pour les artistes.

Pendant les cours **d'arts visuels**, en atelier, une première partie de l'année sera consacrée à des travaux variés et guidés, inspirés par ce sujet. Puis chaque élève abordera le thème sous un angle choisi par lui et réalisera son projet sur plusieurs semaines. Il s'agira de tenter de donner une forme artistique aux perceptions et aux souvenirs liés au monde de l'enfance mais aussi de porter un regard rétrospectif, adulte, sur cette période, pour s'emparer et jouer avec ces visions.

Les techniques abordées iront du dessin à la photographie, de la peinture à la sculpture, de l'installation au film... En bref : tout est possible !

Pendant les périodes **d'histoire de l'art**, nous nous intéresserons, dans un premier temps, aux différentes manières dont les artistes ont abordé le thème de l'enfance, en étudiant non seulement l'évolution de la représentation des enfants et de la place qui leur est accordée dans la société au cours des siècles mais aussi l'imaginaire lié à l'enfance, par exemple les réinterprétations des contes de fée, les représentations d'Alice au pays des Merveilles, les films d'animation japonais, etc. Une partie du cours sera consacrée à la manière dont les artistes contemporains ont traité le thème et se sont inspirés de leur propre enfance, comme Yayoi Kusama, Jeff Koons, etc. Dans un deuxième temps, les élèves constitueront un dossier d'images sur un aspect lié à leur projet d'atelier.

Une ou deux visites d'expositions en rapport avec le thème seront organisées, en fonction de la programmation des musées au cours de l'année scolaire.

L'examen oral de fin d'année est réalisé conjointement par les files d'histoire de l'art et d'arts visuels. Il consiste en une défense du travail personnel d'atelier et en une analyse d'une œuvre liée au thème.

Pour d'autres renseignements, s'adresser à Lorna Bornand (arts visuels) ou Denise Zaru (histoire de l'art).